

3. Question du public

Pas de public et aucune question par courriel.

4. Formation obligatoire des membres – Questions

Pas de questions

5. Point(s) de la présidence

Aucun point

6. Point(s) du représentant au comité de parents

La représentante du comité fait un résumé de la dernière rencontre. La FCPQ est venue faire une présentation aux membres du comité sur leur rôle auprès des parents. Le calendrier scolaire 2024-2025 a également été présenté lors de la rencontre pour consultation auprès des parents. Celui-ci est semblable aux années antérieures. La représentante demande aux membres du conseil de lui transmettre leurs commentaires pour les soumettre au comité, advenant le besoin.

Il est mentionné que le comité de parents sera divisé en sous-comités ayant chacun une vocation. Le sous-comité dont la représentante fait partie sera responsable d'attribuer des bourses pour des projets d'élèves. Le procédurier n'est pas encore établi puisque le temps ne l'a pas permis, la prochaine rencontre permettra plus d'échanges à ce propos. Il est mentionné que l'information parviendra aux écoles possiblement au printemps.

7. Point(s) des représentants des élèves

Pas de point

8. Attribution du conseil

8.1. Activités avec ou sans dérangement, campagne de financement et utilisation du fond 9

Considérant que le document a été transmis par courriel avant la séance, il est demandé si certains membres ont des questions. Des précisions sont également mentionnées pour certaines activités:

- Activité #42 : considérant la possibilité d'une grève, la date a été modifiée pour le 12 décembre 2024.
- Activités #48 : correction des dates et des niveaux concernés.
 - Secondaire 4 le 5 décembre 2023;
 - Secondaire 5 le 14 décembre 2023;
 - Secondaire 2 le 11 décembre 2023;
 - Secondaire 3 le 15 décembre 2023.
- Activité #55 : correction des dates et des niveaux concernés.
 - Secondaire 3 le 6 février 2024;
 - Secondaire 4 le 13 février 2024;
 - Secondaire 2 le 8 février 2024;
 - Secondaire 5 le 22 février 2024.

Il est proposé par Isabelle Cossette et secondé par Fanny Mayer d'approuver les activités avec ou sans dérangement, les campagnes de financement et les demandes de dépense au fonds 9 tel que présentées.

CEBJ-231114-009

8.2. Demandes de dons (2 demandes)

Considérant que la lettre a été transmise par courriel aux membres, il est demandé si tous les membres sont en accord avec cette demande de don.

Il est proposé par Isabelle Cossette et secondé par Fanny Mayer d'approuver la demande de don.

CEBJ-231114-010

Le conseil est également consulté pour 2 autres demandes de dons pour l'Intervalle. La première étant une demande à la Fondation Claude Édouard Héту d'un montant de 3500\$, la deuxième auprès de l'organisme Sports et Loisirs Lanaudière d'un montant de 6650\$. Ces deux demandes se font par le biais d'un formulaire.

Il est proposé par Patrick Léveillé et secondé par Ahmed Yahiouche d'approuver les demandes de dons pour l'Intervalle.

CEBJ-231114-011

8.3. Information sur la grève

Les membres sont informés qu'une lettre sera transmise aux parents. Les services scolaires et parascolaires seront annulés pour les 3 journées de grève.

8.4. Mesures dédiées et protégées

Considérant que le document a été transmis par courriel avant la séance, celui-ci est expliqué aux membres. Des questions sont posées sur la façon d'utiliser les sommes. Les sommes déposées dans une mesure dédiée et protégée doivent être utilisées pour des dépenses liées à cette mesure seulement. Elles ne peuvent pas servir à autre chose. Advenant des surplus, ceux-ci sont retournés au Ministère.

Il est proposé par Fanny Mayer et secondé par Annie Blouin d'approuver les mesures dédiées et protégées.

CEBJ-231114-012

8.5. RTB (LIP 96.22)

Considérant l'article 96.22 de la Loi sur l'Instruction Publique (L.I.P.) qui stipule ceci :

« Le directeur de l'école, après consultation du conseil d'établissement, fait part à la commission scolaire des besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école. »

Un document a été transmis aux membres par courriel avant la séance qui énumère les demandes qui seront transmises. Les membres sont invités à faire l'ajout de demandes s'ils le désirent. Il est demandé d'ajouter une demande pour une salle de spectacle et un agrandissement de la cafétéria. Les membres demandent également la possibilité de prioriser 2 demandes, soit l'ajout de classes (12) et l'agrandissement de la cafétéria.

8.6. Plan de lutte

Considérant que le document a été transmis aux membres avant la séance, ceux-ci sont informés que le plan de lutte avait déjà été adopté, mais qu'à la demande du Ministère un ajout doit y être fait pour les agressions à caractères sexuels. Les grandes lignes ont été ajoutées mais nous devons attendre certaines précisions du Ministère.

Il est proposé par Fanny Mayer et secondé par Carl Geoffroy d'approuver le plan de lutte tel que présenté

CEBJ-231114-013

8.7. Projet éducatif

Considérant qu'il reste encore quelques points à revoir pour le projet éducatif et que le comité n'a pas eu la chance de se réunir avant la séance, le point sera remis. Une séance extraordinaire est planifiée le 11 décembre à 18 h 30 en mode virtuel, avec l'accord des membres, afin de leur présenter et de l'adopter.

9. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance régulière est fixée au 6 février 2024 à 18h.

10. Clôture de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, il est proposé par Yves Thibault et secondé par Isabelle Cossette de lever la séance à 19 h 12.

CEBJ-231114-014

À des fins d'information, le projet d'ordre du jour du 3 octobre 2023 est déposé pour faire partie intégrante du présent procès-verbal.

Robert Jacob jr.
Directeur de l'école

Fanny Mayer
Présidente

Karine Savard
Secrétaire des séances



Conseil d'établissement 2023-2024

SEANCE REGULIERE DU 14 NOVEMBRE 2023
A 18 H À LA SALLE DES COMITÉS

ORDRE DU JOUR

- | | | | |
|--|----------------|--------|------------------|
| 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour | Adoption | 5 min | Mme Mayer |
| 2- Lecture et adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023 | Adoption | 5 min | Mme Mayer |
| 3- Question(s) du public | Information | 15 min | Mme Mayer
max |
| 4- Formation obligatoire des membres - Questions | Information | 10 min | Mme Mayer |
| 5- Point(s) de la présidence | Information | | Mme Mayer |
| 6- Point(s) du représentant au comité de parents | Information | 5 min | Mme Mayer |
| 7- Point(s) des représentants des élèves | Information | 5 min | |
| 8- Attributions du conseil | | | |
| 8.1 Activités avec ou sans dérangement, campagne de financement et utilisation du fond 9 | Approbation | 5 min | M. Jacob |
| 8.2 Demande de dons (2 demandes) | Approbation | 5 min | M. Jacob |
| 8.3 Information sur la grève | Information | 5 min | M. Jacob |
| 8.3 Mesures dédiées et protégées | Approbation | 5 min | Mme Beausoleil |
| 8.4- RTB (LIP 96.22) | Approbation | 10 min | Mme Beausoleil |
| 8.5 Plan de lutte | Adoption | 5 min | Mme Rondeau |
| 8.6 Projet éducatif | Adoption | 5 min | Mme Rondeau |
| 9- Date de la prochaine séance | 6 février 2024 | 1 min | Mme Mayer |
| 10- Clôture de la séance | Adoption | | Mme Mayer |

Robert Jacob jr

Directeur de l'école

Fanny Mayer

Présidente du conseil
d'établissement